

Protection sociale

L'IGAS intervient de façon récurrente et significative dans le domaine de la protection sociale.

Ce secteur d'intervention recouvre l'ensemble des systèmes d'assurances sociales, de prévoyance collective ou de solidarité nationale visant à couvrir tout ou partie des charges des ménages liées à différents risques sociaux. De plus en plus, ces organismes développent des parcours avec accompagnement pour les assurés sociaux et proposent des nouveaux services, s'ajoutant aux prestations monétaires.

Cela concerne principalement le vaste champ du service public de la sécurité sociale, qu'il s'agisse des différentes branches du régime général ou des régimes particuliers. Cela concerne également la protection sociale complémentaire (mutuelles, institutions de prévoyance et assurances) dans le domaine de la santé, des retraites et de la prévoyance, ainsi que l'assurance chômage.

Les missions touchant à titre principal au secteur de la protection sociale ont occupé 17 % de l'activité de l'IGAS en 2019, soit un niveau légèrement supérieur par rapport à 2018. Ces missions étaient très majoritairement d'évaluation ou d'expertise.

Les conventions d'objectifs et de gestion de la sécurité sociale

L'IGAS a poursuivi son travail d'évaluation des conventions d'objectifs et de gestion (COG) des régimes de sécurité sociale, sur la base duquel se déroulent les négociations entre la direction de la sécurité sociale et les caisses nationales.

En 2019, deux rapports d'évaluation de conventions d'objectifs et de gestion ont été publiés :

- celle de la caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIEG), qui couvre les risques vieillesse (retraite), accidents du travail, maladies professionnelles, invalidité et décès des salariés de la branche des industries électriques et gazières. Elle a permis la préparation de la 4^{ème} COG (2020-2024) conclue entre l'État et la CNIEG ;
- celle de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (2014-2017). Elle a préparé la négociation de la convention d'objectifs et de gestion Etat / CPR pour la période 2018-2021.

➔ [Lire sur *igas.gouv.fr* : l'article 'FOCUS' sur l'évaluation des conventions d'objectifs et de gestion entre l'État et les caisses nationales de sécurité sociale](https://www.igas.gouv.fr/actualites/2019/09/19/larticle-focus-sur-levaluation-des-conventions-dobjectifs-et-de-gestion-entre-l-etat-et-les-caisses-nationales-de-securite-sociale)

La préparation des réformes de l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des *minima sociaux*

En 2019, l'IGAS a fortement appuyé les travaux de Dominique Libault, missionné par le Premier ministre en septembre 2018, conduisant à la remise du rapport « Concertation Grand âge et autonomie » le 28 mars 2019 à la ministre des Solidarités et de la Santé. L'IGAS a contribué à la concertation nationale au travers de la désignation de membres de la mission l'entourant, et de fonctions de co-président ou de rapporteur au sein des ateliers thématiques.

Sur un sujet également de grande ampleur, l'IGAS a apporté son appui à Fabrice Lengart, rapporteur général de la mission sur le revenu universel d'activité (RUA). L'IGAS a ainsi contribué à la préparation des documents ressources pour la concertation et à l'animation des ateliers citoyens. Les travaux se sont poursuivis début 2020.

La modernisation de la protection sociale

L'IGAS a contribué à nourrir la réflexion et les propositions sur deux sujets de modernisation de notre protection sociale ou des ministères sociaux, au travers de deux missions respectivement inscrites à son programme d'activité pour 2018 et 2019 :

- **Garantir un numérique inclusif : les réponses apportées par les opérateurs de la protection sociale** : sur la base d'un travail de terrain (plus de 140 personnes rencontrées) et de l'examen des actions déployées par les organismes de Sécurité sociale et par Pôle Emploi, la mission formule des recommandations pour améliorer les solutions d'inclusion déployées et la coordination territoriale des acteurs.
- **L'organisation et l'animation du réseau des conseillers pour les affaires sociales au sein des postes diplomatiques** : l'IGAS a évalué le dimensionnement, la localisation et les modalités d'animation de ce réseau. Elle s'est intéressée aux coopérations pouvant être organisées avec les autres réseaux internationaux de la France afin que les enjeux sociaux soient mieux intégrés dans l'action extérieure de la France.

La « prévoyance » dans la branche ferroviaire

Sur saisine, en février 2019, de la ministre des solidarités et de la santé et de la ministre des transports, l'IGAS, conjointement avec le CGEDD, a expertisé le régime spécial de « prévoyance » (RSP) de la SNCF, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi ferroviaire du 27 juin 2018 en prévision d'une négociation à venir avec les partenaires sociaux. Étayé par des échanges approfondis avec les acteurs concernés du secteur et d'une analyse précise des garanties offertes, des financements mobilisés, et de l'efficacité de gestion de la Caisse de prévoyance, ce rapport propose cinq scénarios d'évolution de la couverture maladie des salariés de la branche ferroviaire, en présentant les avantages et inconvénients respectifs de chacun.

La réforme du recouvrement fiscal et social

Dans le cadre de la mission confiée à Alexandre Gardette en octobre 2018 et avril 2019 par la ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics sur la modernisation du recouvrement fiscal et social, l'IGAS et l'IGF ont été saisis pour « approfondir » les enjeux liés au transfert du recouvrement de l'Agirc-Arrco aux Urssaf.

La protection sociale en Outre-mer

L'Inspection générale a prolongé ses travaux sur la protection sociale en Outre-mer au travers de deux missions d'évaluation ou d'appui :

- Rapport sur la situation de la Caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon et de l'offre de soins territoriale ;
- Évaluation du système de protection sociale et de santé de Polynésie française - appui au gouvernement de la Polynésie française.

Les rapports 'Protection sociale' mis en ligne ⁹

- **Évaluation de la convention d'objectifs et de gestion de la Caisse nationale des industries électriques et gazières 2015-2019 (CNIEG)**
Joël BLONDEL et Axel ESSID
>[Lire le rapport](#)
- **Situation de la Caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon et de l'offre de soins territoriale**
Jean DEBEAUPUIS, avec l'appui d'Olivier de CADEVILLE (Cnam)
>[Lire le rapport](#)
- **Évaluation du système de protection sociale et de santé
Appui au gouvernement de la Polynésie française**
Claude DAGORN et Julien MEJANE – Conjoint IGA/IGF
>[Lire le rapport](#)
- **Garantir un numérique inclusif :
les réponses apportées par les opérateurs de la protection sociale**
Philippe BURNEL, Julien MEJANE et Adeline ROUZIER-DEROUBAIX
>[Lire le rapport](#)
- **Évaluation du Service social maritime**
Aurélien BESSON – Conjoint CGEDD-IGAM
>[Lire le rapport](#)
- **La « prévoyance » dans la branche ferroviaire**
Muriel DAHAN, Émilie MARQUIS-SAMARI et Jean-Louis REY – Conjoint CGEDD
>[Lire le rapport](#)
- **L'organisation et l'animation du réseau
des conseillers pour les affaires sociales au sein des postes diplomatiques**
Laurent CAUSSAT et Mireille ELBAUM
>[Lire le rapport](#)
- **Évaluation de la COG de la Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières (Camieg)**
Clément CADORET et Louis-Charles VIOSSAT
>[Lire le rapport](#)
- **Évaluation de la convention d'objectifs et de gestion de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (2014-2017)**
Alain BETTERICH et Jean-Louis REY
>[Lire le rapport](#)

⁹ Rapports mis en ligne en 2019, ainsi que les rapports mis en ligne en 2020 correspondant à des missions lancées en 2019

Les rapports des missions d'appui 'Protection sociale' mis en ligne ¹⁰

- **« Concertation Grand âge et autonomie », rapport de Dominique LIBAULT**
Remis le 28 mars 2019 à la ministre des Solidarités et de la Santé.
>[Lire le rapport](#)
- **« Plus de prévention, d'efficacité, d'équité et de maîtrise des arrêts de travail – Neuf constats, vingt propositions », rapport de Jean-Luc BERARD, Directeur des ressources humaines du groupe Safran, Pr Stéphane OUSTRIC, médecin généraliste et professeur des Universités, et Stéphane SEILLER, conseiller maître à la Cour des comptes**
Remis le 20 février 2019 au Premier ministre.
>[Lire le rapport](#)

¹⁰ Rapports mis en ligne en 2019, ainsi que les rapports mis en ligne en 2020 correspondant à des missions lancées en 2019